



FLASH INFO BIOLOGIE RECOURS
23 décembre 2022

//

DIAGNOSTIC DE LA MALADIE DE POUMON D'ÉLEVEURS D'OISEAUX

Changement de technique pour le diagnostic de la maladie de poumon d'éleveurs d'oiseaux (Exposition pigeons-perruches)

La maladie du Poumon d'Éleveur d'Oiseaux (PEO) est une pneumopathie d'hypersensibilité consécutive à l'inhalation répétée d'antigènes correspondant à des protéines aviaires. Le diagnostic repose sur un faisceau d'arguments associant la présentation clinique, une exposition aux antigènes aviaires, ainsi que des données d'imagerie thoracique, de cytologie et de biologie avec notamment la sérologie (Chauvin et al., 2021). Le sérodiagnostic réalisé actuellement au laboratoire par immunoelectrophorèse (IEP) permet la recherche de précipitines vis-à-vis des antigènes de déjections plus ou moins de sérum de pigeons et de perruches.

Suite à l'arrêt de commercialisation de ces antigènes aviaires et l'absence de solution alternative satisfaisante pour maintenir ce diagnostic par IEP, **nous mettons en place à partir du 1er janvier 2023 une détection des anticorps de type IgG par immunoblot (PEO WB IgG) utilisant des antigènes de lait de jabot de pigeon**. Cette technique récente a été évaluée sur deux cohortes complémentaires de patients et a montré une sensibilité du PEO WB IgG de 83,3% (IC95 [70,2-91,6%]) et une spécificité de 91,2% (IC95 [86,1-94,7%]) (Communication S. Reguig, Congrès SFP-SFMM, 2022).

La recherche de précipitines par IEP reste d'actualité pour des antigènes autres que pigeons et perruches (ex : canaris, canards, poules, ...).

Echantillons :

Un tube sec ou 600 microlitres de sérum.

Conserver les échantillons à 2-8°C maximum 7 jours. Au-delà, congeler à -20 ± 5°C

Informations à transmettre :

Nature de l'exposition (pigeon, perruche, poule, ...)

Cotation :

RIHN G125/ G25 soit BHN180 soit 48.60 euros

L'équipe de Parasitologie Mycologie

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que les données recueillies par l'intermédiaire d'un formulaire ou autre ne sauraient en aucun cas être transmises, à titre gratuit ou onéreux, à des tierces personnes physiques ou morales. Vous pouvez à tout moment accéder aux informations personnelles vous concernant et détenues, demander leur modification ou leur suppression par l'envoi d'un e-mail à secretariatcbp@chu-lille.fr

Rue Paul Nayrac

59037 LILLE Cédex

Secrétariat : 03 20 444 555

Facturation : 03 20 444 070

Logistique : 03 20 444 384

Télécopie : 03 20 446 962

secretariatcbp@chu-lille.fr

facturationcbp@chu-lille.fr

logistiquecbp@chu-lille.fr

<https://biologiepathologie.chu-lille.fr/>

Page 1 / 1